

**COMMUNE DE RIOUX**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2021**

Le 16 Février 2021 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Rioux se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation du 9 février 2021 sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Philippe SOULISSE, Jean-Michel MEGRAUD, François TURPIN, Francis BONNIN, Jean-Joël BODIN, Stéphane BOUILLON, Benoît BRIDIER, Daniel FAURE, Nicolas CHAUDET  
Mmes Sylvie VIGNAUD, Gaëlle LUCAZEAU, Nadège GERBIER

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Sylvain GOUGEON, Mmes Claude LOISEAU, Nathalie DUCHIRON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Francis BONNIN

Sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE, la séance est ouverte à 20 heures 30 à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la réunion du 22 Décembre 2020.

**I ÉTUDE SUR L'ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES POUR LE REPAS ANNUEL DES AINÉS**

Monsieur le Maire présente les critères retenus dans les communes voisines pour les administrés bénéficiant d'un repas annuel gratuit.

Vu l'augmentation de l'espérance de vie (79 ans pour les hommes, et 85 ans pour les femmes)

Vu l'augmentation de la population bénéficiaire dans la commune de Rioux

Les conseillers s'interrogent sur une modification éventuelle des critères actuels, c'est à dire âgé de 65 ans et l'invitation faite au couple quelque soit l'âge du conjoint.

Après discussion, chaque conseiller ayant donné son point de vue, Il leur est demandé, par un vote à mains levées, de se prononcer sur les propositions suivantes :

- bénéficiaires âgés de 65 ans avec gratuité pour le conjoint quelque soit son âge : 7 voix
- gratuit pour le bénéficiaire mais payant pour le conjoint n'ayant pas 65 ans : 1 voix
- gratuit pour le couple à partir de 70 ans : 1 voix
- gratuit pour le couple à partir de 67 ans : 2 voix
- abstention : 1 voix

- En conclusion, il est **DÉCIDÉ** qu'aucune modification ne sera appliquée.

Les personnes âgées de 65 ans ainsi que leur conjoint ou conjointe même s'ils ont moins de 65 ans bénéficieront de la gratuité du repas annuel des aînés.

**II LA MOINARDIÈRE : Vente d'une parcelle de terrain communal**

Monsieur le maire expose que Monsieur Roland BELLET souhaite acquérir la partie de terrain communal situé à « La Moinardière » et qui jouxte la maison qu'il souhaite acquérir : 15 rue des sables.

L'acquisition de ce terrain section AS numéro 544 d'une superficie d'environ 33 m<sup>2</sup> lui permettra un meilleur aménagement sachant qu'une servitude pour l'écoulement des eaux pluviales grève cette parcelle.

**VU** que les précédentes ventes de terrains communaux à des particuliers ont été réalisées sur la base de 5€ le M<sup>2</sup>

**COMMUNE DE RIOUX**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2021**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACCEPTÉ**

- de vendre ce terrain communal à Monsieur Roland BELLET au prix de 5€ le M2

**DÉCIDE**

- que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acquéreur

**AUTORISE**

- Monsieur le Maire à signer les actes et documents relatifs à ce dossier

**INFORMATIONS DIVERSES**

**Matériel :**

- Tracteur : Monsieur le Maire accompagnés de M.M Jean-Joël BODIN et Benoit BRIDIER sont allés au garage GOULEVANT à Saint-André de Lidon pour voir un tracteur CLAAS de 2006, ayant seulement 2100 heures de travail.

Ce tracteur étant en bon état, il sera acquis rapidement puisque les crédits nécessaires à cet achat sont prévus au budget 2020.

- Balayeuse : Monsieur le Maire s'est renseigné sur le coût d'achat d'une balayeuse. Il conviendra, à cet effet, de prévoir 20 000 € eu titre du budget 2021.

- Salle des Fêtes : Les tables actuellement mises à disposition dans la salle des Fêtes sont usagées. Il faudra prévoir leurs remplacements au budget 2021.

- Panneaux Électoraux : En vue des prochaines élections départementales qui doivent se dérouler courant juin, l'acquisition de panneaux électoraux métalliques s'avèrent nécessaire. Ils seront financés sur les crédits restant du budget 2020 sur le programme du mobilier urbain.

- Panneaux routiers : Suite aux pluies diluviennes de ces dernières semaines, les élus ont constaté un manque de matériel pour la mise en sécurité de nos routes lors de tels événements climatiques .

Des crédits seront portés au budget 2021 pour acheter des panneaux routiers.

**Atelier Communal :**

Monsieur Jean-Michel MEGRAUD présente l'historique des divers dossiers étudiés pour la construction d'un atelier communal : dossier initial proposé par le cabinet d'architecture BERTHET-ROCHE, projet de la Société ARKOLIA, projet de la Société BOUQUET.

Le coût financier trop élevé de ces différents projets rend leur réalisation impossible. Il a réfléchi à un bâtiment actuellement disponible qui nécessiterait des aménagements. Suite à l'avis favorable du conseil municipal sur cette proposition, il rendra compte au conseil municipal de la suite de ses démarches.

**Voirie :**

La commission voirie qui s'est réunie le samedi 13 février a constaté le mauvais état du réseau routier communal.

Monsieur le maire a demandé à un agent du Syndicat de Voirie une évaluation financière des réparations nécessaires. Il attend les devis pour l'ensemble des travaux à réaliser.

**Commission Communication** : La commission communication s'est réunie le mardi 9 février pour préparer l'arborescence du nouveau site Internet de la commune. Un agent du Syndicat SOLURIS viendra en mairie le mardi 23 février pour la présentation de l'outil et l'installation du site.

Il est demandé à Monsieur Stéphane BOUILLON l'ouverture d'une page Facebook au nom de la mairie pour informer les administrés abonnés aux réseaux sociaux.

**COMMUNE DE RIOUX**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2021**

**Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)** : Monsieur le Maire a rencontré M. Joël MAZIERE, référent DECI, avec qui il a visité la commune pour étudier l'implantation des bâches de protection incendie. Il présentera le tableau de synthèse et la cartographie de ce schéma lors d'une prochaine réunion.

**Église de RIOUX:**

Monsieur François TURPIN a rencontré, le lundi 8 février, Mme Virginie SEGONNE-DEBORD, architecte du Patrimoine, en charge de l'étude de diagnostic de l'église de RIOUX. Il présente un récapitulatif des travaux à engager dont certains sont urgents pour la sauvegarde de l'édifice. Les travaux pourraient être prévus en 3 tranches, des aides peuvent être obtenues à hauteur de 60% : 30 % de la DRAC, 15 % du Département et 15 % de la Région.

Ce dossier sera étudié lors de l'élaboration du budget primitif 2022.

**Courses Cyclistes** : En raison de la crise sanitaire, plusieurs courses cyclistes sont annulées. Il ne resterait que la course cycliste Bordeaux-Saintes du 14 mars 2021. Monsieur le Maire demande aux conseillers de signaler leurs disponibilités pour occuper le poste de signaleurs.

**Utilisation du matériel communal** : Monsieur Stéphane BOUILLON a eu connaissance de prêt du matériel communal à des particuliers. Il souhaite que ce soit les particuliers qui viennent chercher et ramener le matériel et propose la mise en place d'un forfait de location.

Après discussion, dans l'immédiat, ces prêts étant exceptionnels, aucun changement n'est à prévoir.

**Calendrier de la prochaine réunion du conseil municipal**

Les conseillers sont invités à prévoir le jeudi 11 mars 2021

Fin de la séance à 22 heures 30

Philippe SOULISSE

Sylvie VIGNAUD

Jean-Michel MEGRAUD

Gaëlle LUCAZEAU

Jean-Joël BODIN

François TURPIN

**COMMUNE DE RIOUX**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2021**

Francis BONNIN

Stéphane BOUILLON

Daniel FAURE

Benoît BRIDIER

Nicolas CHAUDET

Nadège GERBIER